



WORLD TRADE ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

Référence: WLI/100

19 juillet 2000

**PROTOCOLE D'ACCESSION DE LA CROATIE
À L'ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
FAIT À GENÈVE LE 17 JUILLET 2000**

NOTIFICATION D'ACCEPTATION

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Gouvernement croate a accepté le Protocole susmentionné le 17 juillet 2000, sous réserve de ratification.

La présente notification vous est adressée conformément au paragraphe 9 du Protocole.

Mike Moore
Directeur général

00-2993

WT/Let/348